

EXTRAIT :

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 82

PRÉSENTS (60) : J.P. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, H. PREHER, C. FARINEAU, E. AZIHARI, B. ROUSSENQUE, J.M. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, D. BEAUDEUX, F. MÉRY, P. BARAUDON, J.M. TARDIF, A. PICHON, J. ROY, JP. BARBOT, B. HENEAU, I. BARREAU, J.C. BONNET, L. ROY, JM. MAZAUD, J. GAUTHIER, M. FAVREAU, C. DAGUISÉ, P. BIGOT, B. de COURRÈGES, P. MOREAU, E. LASSALLE, F. MERCHADOU, H. COLIN, I. RABUSSIÉ, D. TREMBLAIS, B. FONTAINE, P. VILLETTE, R. GRANDIN, JL. POYANT, A. GUIMARD, C. PIAULET, B. SULLI, D. GAUTHIER, L. CLAVÉ, Y. BOINOT, E. BAILLY, M. KRAFT (suppléante de T. PRIEUR), JJ. BERTHELLEMY, A. BRAGUIER, JP. CONTE, M. GODET, L. JUGÉ, G. PEROCHON, D. MARTIN, C. PÉPIN, D. CHAINE, P. ROCHER, P. BERNARD, M. PONTHER.

POUVOIRS (9) : L. RABUSSIÉ mandante a pour mandataire JP. ABELIN
J. DUMAS mandant a pour mandataire M. LAVRARD
F. BRAILLARD mandante a pour mandataire J. MELQUIOND
T. BAUDIN mandant a pour mandataire P. MIS
G. MAUDUIT mandant a pour mandataire AF. BOURAT
N. CASSAN-FAUX mandante a pour mandataire M. BEN EMBAREK
M. MÉTAIS mandante a pour mandataire F. MÉRY
D. BOIREAU mandant a pour mandataire JP. CONTE
B. MORIN mandante a pour mandataire C. DAGUISÉ

EXCUSES (13) : M. MONTASSIER, G. MICHAUD, Y. GANIVELLE, E. AUDEBERT, ML. CHABOT, F. REBY, G. WIBAUX, P. BARBOT, Y. ÉCALE, M. CHAINEAU, JF. DABILLY, P. FOUCTEAU, C. VANEROUX

Nom du secrétaire de séance : Françoise BRAUD

RAPPORTEUR : Monsieur Henri COLIN

OBJET : Budget principal, budgets annexes des transports urbains, de l'assainissement, de l'aménagement des zones d'activités, de l'immobilier économique - Adoption du budget supplémentaire 2017

Le budget supplémentaire (BS) a pour objet essentiel la reprise des résultats de l'exercice antérieur et l'intégration des restes à réaliser engagés durant l'exercice précédent.

Il permet également la modification (inscriptions nouvelles ou diminutions) des crédits inscrits au budget primitif.

Pour le présent projet de BS 2017, concernant le budget principal, outre différents virements de crédits équilibrés entre chapitres, des inscriptions couvertes par des recettes et des réajustements de crédits, il convient de noter, principalement, les nouveaux mouvements suivants :

Fonctionnement :

- dépenses imprévues : 1 000 000 €*
- réserve au compte 6228 (chapitre 011) : 1 452 660 €*
- projet Demos – convention avec l'orchestre Poitou-Charentes : 49 000 € (compte 6574)*
- animation programme Leader Pays du Haut Poitou + Montmorillon : 16 000 € (compte 6574)*
- réalisation d'une étude commerciale sur le territoire de Grand Châtellerault : 36 000 € financée partiellement par une subvention de la caisse des dépôts : 15 000 €*
- rattachements du budget annexe des déchets : 270 750 € en dépenses et 257 100 € en recettes*

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 3 juillet 2017

n° 6

page 2/3

- *ajustement des impôts et dotations : 1 031 840 €*
- *résultat de l'exercice 2016 (budget principal + budget des déchets) : 2 000 000 €*

Investissement :

- *crédits pour avance au budget annexe ZAE : 1 000 000 €*
- *inscription des restes à réaliser du Lençloîtres : 480 100 € en dépenses et 414 360 € en recettes*
- *inscription des restes à réaliser des Portes du Poitou : 229 920 €*
- *inscription des restes à réaliser du budget annexe des déchets : 418 600 €*
- *diminution des inscriptions d'emprunt au budget primitif : 5 400 000 €*

En ce qui concerne le budget annexe de l'assainissement, outre l'inscription des résultats, les crédits nouveaux en dépenses et recettes concernent l'ajustement des redevances suite à l'élargissement ainsi que des crédits au chapitre 67 pour des régularisations de l'année 2016.

Concernant les autres budgets annexes, les crédits inscrits correspondent à l'inscription des résultats.

* * * * *

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal, au budget de l'immobilier économique, au budget annexe d'aménagement des ZAE,

VU l'instruction budgétaire et comptable M43 applicable au budget annexe des transports urbains,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe de l'assainissement,

VU la délibération n° 4 du 3 avril 2017 adoptant le budget primitif de l'exercice 2017,

VU les délibérations n° 5, 7, 9 et 11 du conseil communautaire du 29 mai 2017 approuvant les résultats de clôture aux comptes administratifs 2016,

VU la délibération n° du conseil communautaire du 3 juillet 2017 par laquelle le conseil communautaire vient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement,

CONSIDERANT l'ensemble des reports,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2017 tel que décrit dans le document ci-annexé et conformément aux tableaux ci-dessous.

- au niveau des chapitres et des opérations pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 3 juillet 2017

n° 6

page 3/3

Budget principal

	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	3 262 540,00 €	3 262 540,00 €	6 553 077,24 €	6 553 077,24 €
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	3 262 540,00 €	3 262 540,00 €	6 553 077,24 €	6 553 077,24 €

Budget annexe des transports urbains

	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	105 874,81 €	105 874,81 €	1 252 344,22 €	1 252 344,22 €
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	105 874,81 €	105 874,81 €	1 252 344,22 €	1 252 344,22 €

Budget annexe de l'assainissement

	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	835 900,00 €	835 900,00 €	738 034,94 €	738 034,94 €
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	835 900,00 €	835 900,00 €	738 034,94 €	738 034,94 €

Budget annexe de l'immobilier économique

	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	192 332,64 €	192 332,64 €	330 805,10 €	330 805,10 €
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	192 332,64 €	192 332,64 €	330 805,10 €	330 805,10 €

Budget annexe de l'aménagement des ZAE

	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	680 418,60 €	0,00 €	319 581,40 €	1 000 000,00 €
Opérations d'ordre	0,00 €	680 418,60 €	680 418,60 €	0,00 €
TOTAL	680 418,60 €	680 418,60 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €

POUR : 66
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 3 [P. BARAUDON F. MERY (+1 pouvoir)]

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le **6** **JUIL** 2017

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER



Acquitté en PREFECTURE le 05/07/2017